

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-3-2-7

Service consulté

**UNION DES GROUPEMENTS ARTISANAUX DU CENTRE ALSACE (UGA)
LES ARTISANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Résumé : L'Union des Groupements Artisanax du Centre Alsace (UGA) sollicite le soutien financier du Département du Haut-Rhin pour participer au lancement d'un programme d'actions qui contribuera au regroupement d'entreprises artisanales spécialisées dans le domaine du développement durable. Un crédit de 14 100 € pourrait être affecté à cette opération.

L'Union des Groupements Artisanax du Centre Alsace (UGA) fédère les corporations artisanales qui regroupent 2 800 artisans exerçant dans les métiers du bâtiment, des services, de la production ou de l'alimentation.

Compte tenu des enjeux liés au développement durable, l'UGA a créé fin mai 2010 l'association « Les artisans du développement durable ».

Cet organisme regroupe les organisations professionnelles et les entreprises de l'artisanat du Centre Alsace qui partagent la volonté de mettre en pratique les principes de développement durable et ont pour objectif :

- la mise en place d'une marque collective permettant de faire la promotion des entreprises artisanales qui ont des pratiques conformes aux exigences de développement durable,
- la création de services partagés pour diversifier l'offre de service et leur permettre d'accéder aux marchés associés à ce secteur d'activités notamment sur les volets efficacité énergétique et énergies renouvelables,
- la mise en commun des moyens pour faciliter l'accès à la formation et à l'information sur les questions relatives au développement durable,
- la mise en place d'outils de communication collectifs,
- la mutualisation et la diffusion des bonnes pratiques.

Les enjeux sont considérables et permettront aux entreprises artisanales de contribuer au développement de l'activité économique tout en intégrant le progrès social et environnemental pour favoriser la création d'emplois.

L'objectif est de développer des programmes de développement durable pour :

- améliorer l'efficacité énergétique et l'intégration du développement durable dans les bâtiments tertiaires et les logements résidentiels,
- optimiser la gestion des déchets et de l'énergie, l'utilisation de l'eau, de l'air et des ressources naturelles,
- contribuer à la préservation du patrimoine.

L'association va ainsi aider l'artisan à développer son offre sur le marché du développement durable tout en tenant compte des contraintes réglementaires pour éviter d'avoir uniquement des activités de sous-traitance.

Elle va aussi conseiller les artisans afin qu'ils proposent aux clients des produits et des services dont l'impact environnemental est maîtrisé.

Les actions de cette association seront menées en complémentarité des services proposés par la Maison de l'Artisanat et la démarche Eco-Artisan développée par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) qui a pour objectif d'identifier et de valoriser les artisans spécialisés en réhabilitation thermique des logements existants et susceptibles de proposer une offre globale de rénovation énergétique.

Le budget prévisionnel pris en compte par l'UGA dans un premier temps est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Entreprises	24 200 €	Mise en place marque collective	9 000 €
Fédération du bâtiment second œuvre + sponsors	11 000 €	Création charte	3 000 €
Corporations	9 000 €	Réalisation site internet	6 000 €
Participation CAPEB	6 000 €	Audit des entreprises	8 000 €
Conseil Général du Haut-hin	14 100 €	Communication	5 000 €
		Achat de matériel	5 000 €
		Circulaires (2800 ent.)	4 000 €
		Formations	24 300 €
TOTAL	64 300 €	TOTAL	64 300 €

L'UGA sollicite le Département du Haut-Rhin à hauteur de 14 100 € pour participer au lancement de ce programme d'actions.

La valorisation départementale de l'économie du développement durable (Isolation, Bâtiment Basse Consommation, Nouvelles Energies) est l'un des axes majeurs retenus au titre des Assises Départementales de l'Economie pour l'Emploi.

Dans ce cadre, le Département a affirmé son engagement sur la chaîne économique du développement durable susceptible de dégager de nouveaux chantiers, de créer la valeur ajoutée et de mettre au point de nouveaux procédés de fabrication.

Il a également confirmé son engagement et son implication dans l'accompagnement collectif des professionnels susceptibles de répondre à ces nouveaux chantiers.

C'est ainsi qu'une suite favorable pourrait être réservée à cette demande.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- d'attribuer à l'Union des Groupements Artisanaux du Centre Alsace (UGA) une subvention de 14 100 € au titre de 2011 afin de favoriser le lancement d'un programme d'actions visant à faciliter le regroupement d'entreprises artisanales spécialisées dans le domaine du développement durable.
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER